

RÉVISION GÉNÉRALE DU Scot

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE
du Pays d'Ancenis

Bilan de la
concertation

Table des matières

1.	Les modalités de concertations prévues.....	3
2.	La concertation avec les élus	5
3.	La concertation avec les acteurs du territoire.....	7
4.	La concertation avec la population	8
4.1.	Information.....	8
4.1.1.	Site internet COMPA et communes	8
4.1.2.	Bulletins intercommunaux et municipaux	15
4.1.3.	Réseaux sociaux.....	18
4.1.4.	Articles de presse	22
4.2.	Participation.....	26
4.2.1.	Moyens de consultation et de participation	26
4.2.2.	Réunions publiques	26

1. Les modalités de concertations prévues

Conformément à l'article L143-17 du Code de l'urbanisme, la délibération de prescription de la révision du SCoT datant du 19 décembre 2019 a défini les modalités de concertation avec le public pour toute la durée de la procédure.

Les modalités suivantes ont été proposées :

« - Une mise à disposition du public, au siège de la COMPA et sur le site internet de la COMPA, des principaux documents élaborés dans le cadre de la procédure de révision du SCoT et, le cas échéant, des avis requis,

- Une mise à disposition du public, au siège de la COMPA, d'un registre d'observations du public permettant de consigner les observations et propositions du public,

- La possibilité pour tout habitant d'adresser ses observations sur les travaux de révision du SCoT au moyen de l'adresse électronique suivante : scot@pays-ancenis.com ; chaque observation électronique sera enregistrée et conservée par la COMPA,

- Une information suivie dans le magazine de la COMPA et les comptes rendus du conseil communautaire du déroulement de la procédure de révision du SCoT,

- La mise en place de réunions d'informations et d'échanges, avec les habitants et les élus du territoire. »

Le tableau ci-dessous précise comment ces modalités ont effectivement été mises en œuvre au cours de la procédure de révision du SCoT. Les parties suivantes détaillent l'ensemble des moyens d'information et de participation que la COMPA, avec la collaboration de ses communes membres, a mis en place dans le cadre de la concertation.

Modalités de concertation prévues dans la délibération	Mise en œuvre au cours de la procédure
Une mise à disposition du public, au siège de la COMPA et sur le site internet de la COMPA, des principaux documents élaborés dans le cadre de la procédure de révision du SCoT et, le cas échéant, des avis requis	Les documents ont été mis à disposition du public à l'accueil de la COMPA à Ancenis-Saint-Géron : - dès le début de la révision pour la délibération de prescription et le bilan du SCoT de 2014 - au fur et à mesure de leur production pour les documents du SCoT révisé Il en est de même pour la mise à disposition des documents sur le site internet de la COMPA.
Une mise à disposition du public, au siège de la COMPA, d'un registre d'observations du public permettant de consigner les observations et propositions du public	Un registre d'observations du public est disponible à l'accueil de la COMPA à Ancenis-Saint-Géron depuis le début de la procédure. Une observation a été formulée au cours de la procédure.

<p>La possibilité pour tout habitant d'adresser ses observations sur les travaux de révision du SCoT au moyen de l'adresse électronique suivante : scot@pays-ancenis.com ; chaque observation électronique sera enregistrée et conservée par la COMPA</p>	<p>L'adresse mail a bien été mise en place dès le début de la procédure. La boîte dédiée au SCoT a reçu deux courriels au cours de la procédure de révision générale.</p>
<p>Une information suivie dans le magazine de la COMPA et les comptes rendus du conseil communautaire du déroulement de la procédure de révision du SCoT</p>	<p>Diverses informations ont été publiées tout au long de la procédure, notamment sur le site internet de la COMPA, sur les réseaux sociaux, dans la presse et au sein du magazine « COMPACT » de la COMPA (détaillées dans la partie 2.2). Les procès-verbaux des différents conseils communautaires sont disponibles sur le site internet de la COMPA</p>
<p>La mise en place de réunions d'informations et d'échanges, avec les habitants et les élus du territoire</p>	<p>Deux sessions de réunions publiques ont été organisées en janvier 2023 et septembre 2025, dont les contours sont détaillés dans la partie 3.2. Chacune de ces séquences de réunions publiques a réuni de l'ordre de 150 personnes. Diverses réunions de travail et d'informations ont été menées pour associer les élus : commissions, conférence des maires, ateliers, etc. Ils ont par ailleurs été destinataires de deux numéros de « lettre du SCoT ».</p>

2. La concertation avec les élus

L'élaboration du projet de SCoT s'est traduite par une large concertation avec les élus, sous différentes formes.

Tout au long de la démarche, des temps SCoT dédiés à la concertation ont été organisés.

➤ **Des comités de pilotage pour l'équipe projet du SCoT**

En janvier 2023, au regard des incertitudes au niveau supra (contexte législatif et réglementaire non stabilisé, arbitrages du SRADDET non définitifs, etc.), les élus ont arrêté un cap politique pour permettre la poursuite de la démarche et l'élaboration du document d'orientation et d'objectifs (DOO).

Si cet arbitrage a fait l'objet d'une réunion de présentation du projet auprès des Personnes Publiques Associées (PPA) le 24 janvier 2023, **le PADD n'a pas été** débattu pour permettre les ajustements nécessaires au cours de la phase DOO.

Le Débat sur le projet de PADD a eu lieu lors du conseil communautaire du 26 juin **2025 soit au moins 4 mois avant l'arrêt du projet de SCoT**, conformément à **l'article L. 143-18 du code de l'urbanisme**.

➤ Des séminaires pour renforcer la dimension intercommunale du projet en associant les élus intercommunaux et les élus communaux chargés des questions d'urbanisme: **ces temps forts ont privilégié les ateliers participatifs sur le portait de territoire et ses enjeux** (octobre 2021), sur le PADD (en septembre 2022) ;

➤ Des ateliers par secteurs géographiques avec les communes dans une configuration réunion de travail :

- Sur le PADD en juin 2022. Les élus ont échangé et débattu des 3 modèles de développement possibles ;
- Sur le volet résidentiel du DOO en juin 2024. Les élus ont échangé sur les objectifs de production de logements, de densité et d'enveloppe foncière maximale par commune, de la part minimale de logements à réaliser en renouvellement urbain, des orientations qualitatives pour concilier développement, effort accru de densité et préservation de la qualité du cadre de vie.

Il est à noter que, lors de ces derniers, compte tenu des informations nouvelles à cette date, le socle du projet politique a évolué par rapport à ce qui avait été acté **en janvier 2023. Les modifications ont porté sur l'ambition démographique, le volume de production de logements et l'objectif de réduction de la consommation d'espaces.**

➤ Des ateliers thématiques sur le DOO : volet commerce (avec les pôles, en juillet 2024), environnement (en décembre 2024) dans un format réunissant les membres des commissions Aménagement du Territoire et Environnement.

En continu, les temps institutionnels intercommunaux habituels ont également permis d'échanger et débattre régulièrement du SCOT tout au long de son élaboration : Conférence des maires, commissions Aménagement du Territoire, Développement économique...

Plusieurs conférences des maires ont traité ce sujet :

- le 1^{er} octobre 2020 lors du lancement des démarches stratégiques pour le développement du territoire (SCOT, PLH, stratégie foncière) ;
- le 18 septembre 2021, lors de la présentation du diagnostic du SCOT
- le 13 avril 2023, pour faire un point sur l'état d'avancement du SCOT à l'étape PADD et pour la phase de lancement du DOO.

Les élus de la commission Développement Economique ont échangé sur le volet développement économique du DOO lors de la commission du 22 octobre 2024.

Le 17 décembre 2024, un atelier participatif sur le volet environnement a réuni une vingtaine d'élus membres des commissions Environnement et Aménagement du Territoire. Le travail collectif en sous-groupes sur 4 thématiques (**bois et bocage, cours d'eau, zones humides, trame verte, bleue et noire**) a permis de construire le socle des principales règles qui s'appliqueront au territoire.

Les 4 volets du DOO ont été présentés en commission Aménagement du Territoire en mars 2025 (volets résidentiel et développement économique) et mai 2025 (volet commerce).

Le 6 mai 2025, le projet de DOO sur le volet environnemental a été présenté en commission mixte Environnement et Aménagement du Territoire et a réuni, à cette occasion, une vingtaine d'élus.

Le volet économique du DOO du SCOT a été présenté à la commission Développement Economique le 22 octobre 2024.

L'ensemble des élus communaux du territoire ont également été destinataires de deux numéros de la Lettre aux élus (dédiées au SCOT : en phase PADD en septembre 2022 et en phase DOO en novembre 2025 – voir ci-dessous).



3. La concertation avec les acteurs du territoire

Dans le cadre de l'élaboration du Projet de développement et d'Aménagement Durables (PADD), après le temps nécessaire à la construction technique, les acteurs de la vie locale (**associations, acteurs économiques, professionnels de l'habitat, institutions...**) ont participé, en mai 2022, à 3 ateliers présentant les 3 modèles de développement au travers de **clés d'entrées thématiques** : cadre de vie, environnement, économie. Les participants (une trentaine au total) étaient ciblés en fonction de la thématique.

En parallèle, au cours de la démarche de SCoT, le Conseil de développement du Pays d'Ancenis a bénéficié également de plusieurs présentations spécifiques.

Plusieurs réunions associant les Personnes Publiques Associées (PPA) et les territoires limitrophes ont ponctué l'avancement des travaux : sur le bilan du SCoT (février 2020), sur le lancement de la démarche de SCoT (février 2021), sur la présentation du diagnostic (octobre 2021), sur la présentation du PADD (janvier 2023), sur le projet de DOO (27 mai 2025). En amont de cette réunion, la COMPA avait dédié un temps spécifique à la présentation des principaux enseignements (sur les volets habitat et développement économique) de l'étude de stratégie foncière pilotée par la COMPA entre 2020 et 2022.

L'association des partenaires s'est concrétisée également par des réunions plus techniques, dans des configurations variables en fonction des sujets.

En effet, le projet de DOO a fait l'objet de réunions techniques avec la DDTM en amont de la réunion PPA : 27 février 2025 (volets résidentiel et développement économique), 7 avril 2025 (volets environnement et commerce).

A l'issue de la réunion PPA, une réunion technique a eu lieu avec la chambre d'agriculture le 12 juin 2025.

Les PPA ayant été destinataires du projet de DOO en amont de la réunion PPA, elles ont pu adresser un avis écrit à la COMPA. Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique a adressé un courrier à la COMPA, tout comme le SYLOA.

Une réunion avec le conseil de développement a par ailleurs été organisée le 15 juin 2021 afin de présenter la démarche et ses grands enjeux. Une seconde réunion le 1^{er} mars 2023, organisée en amont des réunions publiques, a permis de présenter le PADD.

4. La concertation avec la population

4.1. Information

4.1.1. Site internet COMPA et communes

Dès la prescription de la révision du SCoT ont été intégrées deux nouvelles pages sur le site internet de la COMPA (pays-ancenis.com) : « le bilan du SCoT de 2014 » et « la révision du SCoT du pays d'Ancenis ».

La première détaille les objectifs du bilan du SCoT réalisé avant la prescription de la révision. Les deux axes du projet de SCoT 2014 sont rappelés, et le bilan complet est disponible en téléchargement.

L'ensemble des informations relatives à la procédure de révision du SCoT alimentent la seconde page, ce qui comprend :

- Les motifs de la procédure de révision du SCoT ;
- Les objectifs de la révision du SCoT ;
- Le calendrier prévisionnel de la procédure ;
- Les modalités de concertation tout au long de la démarche ;
- Des photographies de différentes réunions ;
- L'ensemble des documents intégrés au fur et à mesure, ainsi que les supports de réunions publique et de l'exposition SCoT (cf partie 3.2)

The screenshot shows the official website of the Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA). At the top, there's a header bar with the logo 'COMPA' and links for 'MON QUOTIDIEN', 'LA COMPA', 'MES ACTIVITÉS', and a search icon. Below the header, a navigation menu includes 'La COMPA', 'Que faisons-nous ?', 'Nos projets', 'Projets et documents stratégiques', 'Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)', and 'Révision du SCoT du Pays d'Ancenis'. The main content area features a large title 'Révision du SCOT du Pays d'Ancenis' with a subtitle 'La révision générale du SCoT a été engagée le 19 décembre 2019.' Below the title, there's a contact email 'Votre avis nous intéresse : scot(at)pays-ancenis.com'. To the right of the text is a large aerial photograph of a rural landscape with fields, roads, and some industrial buildings. At the bottom of the page, there's a note 'Extrait de la page « Révision du SCOT » sur le site de la COMPA'.

Depuis que la comptabilisation est possible sur le site internet de la COMPA, la page « Révision du SCoT » a accueilli 1264 visiteurs. 324 visiteurs ont consulté les informations relatives aux réunions publiques de septembre 2025.

Sur cette page, les différents documents publiés ont été consultés et/ou téléchargés 513 fois.

Diverses actualités ont par ailleurs alimenté le site internet de la COMPA, à l'occasion d'étapes clés de la procédure (réunions élus, réunions publiques, etc.).

https://www.pays-ancenis.com/actualites/detail-actualites/revision-du-scot-concertation-en-cours

Méthodes publics - Offres d'emploi de la COMPA > NOUS COMMUNIQUONS Rechercher

SITE OFFICIEL DE LA COMPA - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

Vous êtes : COMPA NOS ACTIONS ENTREPRENDRE VIE QUOTIDIENNE SORTIES ET LOISIRS

Révision du SCOT : concertation en cours

Publié le 10/11/2022 - Mis à jour le 21/08/2024 - 20 communes Nos actions SCOT

Lancée en décembre 2019, la COMPA poursuit la révision générale de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document stratégique à horizon de 20 ans.

Le SCoT définit la vision des élus pour le développement du territoire sur une vingtaine d'années et les grands principes d'aménagement et d'urbanisme dans le respect du développement durable.

Approuvé en 2014, sa révision a été engagée en 2019, au moment de son bilan, pour notamment couvrir l'intégralité du territoire intercommunal et intégrer ainsi les communes historiques d'Ingrande (Ingrande Le Frêne sur Loire) et Freigné (Vallons-de-l'Erdre).

Après la phase de diagnostic en 2021, l'année 2022 est consacrée à l'élaboration du projet politique (Projet de développement et d'Aménagement Dursables - PADD).

Dans ce cadre, un temps fort de la concertation a commencé au printemps :

- en mai avec les acteurs du territoire en ateliers thématiques (environnement, économie...);
- en juin avec les élus en ateliers par secteur géographique;
- le 03 septembre dernier, dans une configuration intercommunale, sous forme d'un « forum élargi ».

À cette occasion, les élus ont pu exprimer leurs contributions sur leur vision du territoire, dans le cadre de 3 tables rondes annuelles dans un format participatif :

- « ADN du territoire »;
- « territoire résilient »;
- « territoire structuré ».

Prochaine étape : concertation avec la population dans le cadre des réunions publiques avec une exposition itinérante (prévisionnel : mars 2023).

Elles seront annoncées sur le site et les réseaux sociaux de la COMPA.

POUR EN SAVOIR PLUS

RETOUR

Rechercher par mots clés

Commune Thématische A partir de Jusqu'à Valider

TOUTES LES ACTUALITÉS

L'agenda

18 oct - 26 sept Chasse au trésor : Loup y es-tu ? | Vallons-de-l'Erdre et Le Pin

20 sept - 14 sept Cyclisme : challenge du Pays d'Ancenis

18 nov - 26 sept Exposition "Carte de la construction médiévale" | Oudon

19 juil - 06 oct Exposition "Nous les vagues" | Montreuil

20 juil - 08 sept Expositions estivales | Oudon

HAUT DU SITE

HAUT DU SITE

Extrait site internet COMPA – novembre 2022

Réunion publique révision du SCOT | Ancenis-Saint-Géron

Ancenis-Saint-Géron - La Roche-Blanche - Mésanger - Pouillé-Les-Coteaux - Vair-sur-Loire - Saint-Herblon - Anetz - Aménagement du territoire - Urbanisme et droits des sols / © Publié le 06/02/2023 - Mis à jour le 21/08/2024



La Communauté de communes du Pays d'Ancenis organise des réunions publiques dans le cadre de la révision générale du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). De cette stratégie d'aménagement du territoire découle le cadre de vie de demain.

Quel avenir pour le Pays d'Ancenis ? C'est tout l'enjeu du SCOT. Il définit les grandes orientations et règles d'aménagement, à un horizon de 20 ans sur le territoire. Sa portée est large et touche au quotidien de chacun : accueil de la population et des entreprises, production de logements, équipements et services, développement urbain, préservation des espaces (agricoles, naturels...) et des ressources...

Réunion publique révision du SCOT | Ligné

Coufflé - Joué-sur-Erdre - Le Cellier - Ligné - Mouzeil - Oudon - Trans-sur-Erdre - Aménagement du territoire - Urbanisme et droits des sols / © Publié le 06/02/2023 - Mis à jour le 21/08/2024



La Communauté de communes du Pays d'Ancenis organise des réunions publiques dans le cadre de la révision générale du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). De cette stratégie d'aménagement du territoire découle le cadre de vie de demain.

Quel avenir pour le Pays d'Ancenis ? C'est tout l'enjeu du SCOT. Il définit les grandes orientations et règles d'aménagement, à un horizon de 20 ans sur le territoire. Sa portée est large et touche au quotidien de chacun : accueil de la population et des entreprises, production de logements, équipements et services, développement urbain, préservation des espaces (agricoles, naturels...) et des ressources...

Approuvé en 2014 par le conseil communautaire, sa révision a été engagée en 2019. Après la phase de diagnostic, la COMPA définit actuellement le projet d'aménagement. Le projet est présenté aux habitants lors de ces réunions.

Accueil / L'Agenda / Détail agenda/ Réunion publique révision du SCOT | Loireauxence

Réunion publique révision du SCOT | Loireauxence

Ingrande Le Fresne-sur-Loire - Loireauxence - Varades - La Roquière - La Chapelle-Saint-Sauveur - Belligné - Montrelais - Aménagement du territoire - Urbanisme et droits des sols / © Publié le 06/02/2023 - Mis à jour le 21/08/2024



La Communauté de communes du Pays d'Ancenis organise des réunions publiques dans le cadre de la révision générale du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). De cette stratégie d'aménagement du territoire découle le cadre de vie de demain.

Réunion publique révision du SCOT | Vallons-de-l'Erdre

Vallons-de-l'Erdre - Freigné - Bonneuvre - Maumusson - Saint-Mars-La-Jaille - Saint-Sulpice-des-Landes - Vritz - Le Pin - Panneçé - Riaillé - Tellé - Aménagement du territoire - Urbanisme et droits des sols / © Publié le 06/02/2023 - Mis à jour le 21/08/2024



La Communauté de communes du Pays d'Ancenis organise des réunions publiques dans le cadre de la révision générale du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). De cette stratégie d'aménagement du territoire découle le cadre de vie de demain.

Quel avenir pour le Pays d'Ancenis ? C'est tout l'enjeu du SCOT. Il définit les grandes orientations et règles d'aménagement, à un horizon de 20 ans sur le territoire. Sa portée est large et touche au quotidien de chacun : accueil de la population et des entreprises, production de logements, équipements et services, développement urbain, préservation des espaces (agricoles, naturels...) et des ressources...

Extrait site internet COMPA – janvier 2023

Révision générale du SCOT : de nouvelles réunions publiques

<https://www.pays-ancenis.com/actualites/vue-detaillée/revision-générale-du-scot-de-nouvelles-reunions-publiques>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

Vous êtes : Nouvel arrivant Association Etablissement scolaire

MON QUOTIDIEN LA COMPA MES ACTIVITÉS

Actualités > Vue détaillée

Écouter Partager Imprimer

20 communes Article Aménagement du territoire, Urbanisme, Logement, Cadre de vie, Mobilités Publié le 18 Juillet 2025 | Mis à jour le 18 Juillet 2025 Temps de lecture : 1 min

Révision générale du SCOT : de nouvelles réunions publiques

Quelle stratégie d'aménagement pour l'avenir du territoire du Pays d'Ancenis ? C'est tout l'enjeu du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Dans le cadre de sa révision générale, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis propose quatre réunions publiques sur le territoire en septembre prochain.



À un horizon de 20 ans, le SCOT définit les grandes orientations d'aménagement du Pays d'Ancenis. Sa portée est large et touche au quotidien de chacun : accueil de la population ; production de logements ; développement des zones d'activités économiques ; préservation des espaces (agricoles, naturels...) et des ressources ; adaptation au changement climatique, prise en compte des risques...

À un horizon de 20 ans, le SCOT définit les grandes orientations d'aménagement du Pays d'Ancenis. Sa portée est large et touche au quotidien de chacun : accueil de la population ; production de logements ; développement des zones d'activités économiques ; préservation des espaces (agricoles, naturels...) et des ressources ; adaptation au changement climatique, prise en compte des risques...

Le SCOT, engagé en 2018, s'est déroulé en plusieurs étapes : présentation du diagnostic du territoire lors de réunions publiques en 2019, puis définition du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) ainsi que du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO). Ces derniers seront présentés aux habitants lors de réunions organisées dans quatre secteurs du Pays d'Ancenis :

Ces derniers seront présentés aux habitants lors de réunions organisées dans quatre secteurs du Pays d'Ancenis :



Les habitants et acteurs du territoire peuvent faire part de leurs éventuelles remarques sur le registre à l'accueil de la COMPA, aux horaires d'ouverture ou par courriel à : scot@pays-ancenis.com

Plus d'informations sur le SCOT →

Extrait site Internet COMPA – septembre 2025

Les communes ont largement relayé les informations concernant les deux sessions de réunions publiques, en 2023 et 2025.

SITE OFFICIEL DE LA Mairie DE LA ROCHE BLANCHE (44522)

VIE COMMUNALE VIE PRATIQUE JEUNESSE SOCIAL ÉCONOMIE HABITAT SPORT LOISIRS

Accès / Actualité / Détail actualité : SCOT (schéma de cohérence Territoriale)

SCoT (schéma de cohérence Territoriale)

SCoT (schéma de cohérence Territoriale)

14/02/2023 COMPA

Des réunions publiques pour dessiner l'avenir du Pays d'Ancenis

À vos agendas ! La Communauté de communes du Pays d'Ancenis organise quatre réunions publiques en mars et avril dans le cadre de la révision générale du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). De cette stratégie d'aménagement du territoire découlé le cadre de vie de demain.

Qui avance le Pays d'Ancenis ? C'est tout l'esprit du SCoT : définir sa grande orientation et ses orientations d'aménagement à un horizon de 20 ans sur le territoire. Le territoire est large et touche au cœur de l'activité, au développement et à l'amélioration de l'environnement, de l'économie et des personnes, de l'accès aux services et aux ressources.

Approuvé en 2014 par le conseil communautaire, sa révision a été engagée en 2019. Après approbation de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le COMPA définitif a été mis à jour par l'aménagement. Le projet est présenté aux habitants lors de réunions organisées dans les quatre secteurs du Pays d'Ancenis (Quatre des secteurs)

- Section sud : Mercredi 22 mars 2023 à 20h à l'Espace Paul Guimier à Villedieu-du-Clain
- Section centre : Lundi 6 avril 2023 à 20h à l'Espace Libéron Lendelin à Ancenis-Saint-Germain
- Section ouest : Mercredi 12 avril à 20h à l'Espace Culturel Le Présentoir à Ligné

Vous pouvez écrire et détailler vos attentes via scot@pays-ancenis.com ou sur le registre à l'accueil de la COMPA.

Plus d'informations sur <https://www.pays-ancenis.com/nos-actions/amenagement-du-territoire/sch%C3%A9ma-de-coh%C3%A9rence-territoriale-sco>

RETOUR

Des réunions publiques pour dessiner l'avenir du Pays d'Ancenis

Des réunions publiques pour dessiner l'avenir du Pays d'Ancenis

16/02/2023 Actualités

À vos agendas ! La Communauté de communes du Pays d'Ancenis organise quatre réunions publiques en mars et avril dans le cadre de la révision générale du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). De cette stratégie d'aménagement du territoire découlé le cadre de vie de demain.

Qui avance le Pays d'Ancenis ? C'est tout l'esprit du SCoT.

Il définit les grandes orientations et règles d'aménagement, à un horizon de 20 ans sur le territoire. Le territoire est large et touche au cœur de l'activité, au développement et à l'amélioration de l'environnement, de l'économie et des personnes, de l'accès aux services et aux ressources.

Approuvé en 2014 par le conseil communautaire, sa révision a été engagée en 2019. Après approbation de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le COMPA définitif a été mis à jour par l'aménagement. Le projet est présenté aux habitants lors de réunions organisées dans les quatre secteurs du Pays d'Ancenis :

- Secteur est : mardi 21 mars à 20h à l'Espace Alainne Gourin à Lombron
- Secteur nord : jeudi 23 mars à 20h à l'Espace Paul Guimier à Villedieu-du-Clain
- Secteur centre : lundi 3 avril à 20h à l'Espace Libéron Lendelin à Ancenis-Saint-Germain
- Secteur ouest : mardi 11 avril à 20h à l'Espace Culturel Le Présentoir à Ligné

Vous pouvez écrire et détailler vos attentes via scot@pays-ancenis.com ou sur le registre à l'accueil de la COMPA.

Plus d'informations sur <https://www.pays-ancenis.com/nos-actions/amenagement-du-territoire/sch%C3%A9ma-de-coh%C3%A9rence-territoriale-sco>

Extraits sites internet La Roche-Blanche et Le Cellier – janvier 2023

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE - LE PIN (44540)

MAIRIE DÉCOUVRIR LA COMMUNE SERVICES VIE LOCALE INTERCOMMUNALITÉ

A LA UNE

Randonnez nature !

Randonnez nature : profitez des printemps en famille le dimanche 2 avril !

14/03/2023

Le Département de Loire-Atlantique en partenariat avec la communauté de communes du Pays d'Ancenis organise une journée dédiée à la randonnée et à la découverte de la nature. Le programme : une matinée de randonnée dans la forêt de Châteaubriant, suivie d'un pique-nique et d'activités de découverte de la nature. Les inscriptions sont ouvertes pour les familles qui ont au moins un enfant de moins de 12 ans. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 mars à 12h. Inscription obligatoire.

Révision générale du SCoT : réunions publiques

10/03/2023

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis organise des réunions publiques dans le cadre de la révision générale du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et vérifieront l'état pour le territoire. Ainsi, vous pourrez débattre avec les élus et élus locaux, mais aussi avec les représentants de la population, de vos idées et quidamnes et proposer des améliorations. Ces réunions sont ouvertes à tous et toutes et toutes et tous.

Loireauxence

VIE MUNICIPALE ENFANCE JEUNESSE CULTURE LOISIRS SOLIDARITÉS VIE PRATIQUE

Secteur ouest

Secteur est

Vous êtes ici : Accès / Agenda / SCoT - Réunion publique : SCoT (révision)

RÉUNION PUBLIQUE : SCoT (VARADES)

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis organise des réunions publiques en mars et avril dans le cadre de la révision générale du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). De cette stratégie d'aménagement du territoire découlé le cadre de vie de demain.

21 MARS 2023 A 20h 00

AGENDA

CATEGORIE(S) :

- Dates
- Mot de Maire
- Rappel à l'ordre

Extraits sites internet Le Pin et Loireauxence – janvier 2023

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE DE MOUZEIL (44)

SITE OFFICIEL Mairie de PANNECÉ

Extraits sites internet Mouzeil et Pannecé – mars 2023

Extraits sites internet Teillé et Vair-sur-Loire – mars 2023

Extraits sites internet Loireauxence et Teillé – septembre 2025

SCOT DU PAYS D'ANCENIS - SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

13

REÇU EN PREFECTURE
le 18/12/2025
Application agréée E-legibilité.com
21_DA-044-244400552-20251211-116C2025121

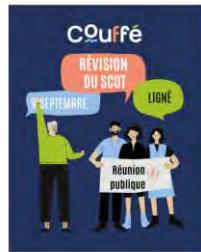


Vie quotidienne Notre mairie Projets et participation citoyenne

» Tous les événements

Révisions générales du SCOT : réunion publique à Ligné le 9 septembre

9 sep



Quelle stratégie d'aménagement pour l'avenir du territoire du Pays d'Ancenis ? C'est tout l'esprit du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Dans le cadre de sa révision générale, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis propose quatre réunions publiques sur le territoire en septembre prochain.

Extrait site internet Couffe – septembre 2025

Le Département de Loire-Atlantique a également relayé les informations relatives aux réunions publiques.

Révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays d'Ancenis

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays d'Ancenis a pour objectif de définir une vision d'aménagement à long terme du territoire. Il vise à garantir la cohérence entre les différents acteurs du territoire et à favoriser l'équilibre entre développement urbain, préservation des espaces et des services.

La réunion publique est organisée par secteur :

- Secteur nord : 21 mars - 20h à 22h
- Secteur ouest : 16 septembre - 19h à 21h
- Secteur centre : 16 septembre - 19h à 21h
- Secteur est : 16 septembre - 19h à 21h

Réunion publique SCoT secteur est

16 septembre - 19h à 21h

Réunion publique

16 septembre - 19h à 21h

Lorient

Dans le cadre de la révision générale du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), la Communauté de communes du Pays d'Ancenis présentera les grandes orientations et les objectifs d'aménagement du territoire lors d'une réunion publique le mardi 16 septembre à 19 h à l'Espace Alexandre Goulet à Lorient.

Les habitants et acteurs du territoire peuvent faire part de leurs éventuelles remarques sur le registre à l'accueil de la Compa, aux horaires d'ouverture ou par courriel.

Plus d'informations sur <https://www.pays-dancenis.com/>

Tarifs : **GRATUIT**

Contact : scoth@compta.fr

Adresse :
Espace Alexandre Goulet
Rue du portique
44320 Lorient

Public :
Tout public

Reservez vos infos par mail

En savoir plus sur la rédaction des magazines au niveau local.
Vos centres d'intérêt

Préinscription

Tarifs :
GRATUIT

Contact :
scoth@compta.fr

Adresse :
Espace Alexandre Goulet
Lorient

Public :
Adulte, Senior

Site Internet

Extraits sites internet Département de Loire-Atlantique – mars 2023 et septembre 2025

4.1.2. Bulletins intercommunaux et municipaux

Diverses informations relatives au SCoT ont été publiées dans le magazine du Pays d'Ancenis, édité par la COMPA (le « COMPACT »). Elles sont listées ci-après :

LE POINT SUR LE SCOT

Qu'est-ce ? Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document stratégique et d'urbanisme définissant les grandes orientations et règles à l'horizon des vingt prochaines années. Il défend un projet dont l'objectif est de concilier l'attractivité économique et résidentielle avec la préservation d'un environnement naturel et agricole, vecteur d'identité territoriale du Pays d'Ancenis.

Pourquoi le réviser ? La COMPA a réalisé le bilan du SCoT approuvé en 2014. Aujourd'hui, son actualisation s'avère nécessaire pour intégrer les évolutions législatives et les communes nouvelles.

Quelles sont les prochaines étapes ?

- Automne 2020 / hiver 2021 : études (diagnostic, élaboration du projet politique...) et temps de concertation.
- 2022 : procédure administrative et approbation du SCoT révisé.

Pour en savoir plus consultez le bilan du SCoT sur www.pays-ancenis.com

Pour donner votre avis ou faire vos remarques : sco@pays-ancenis.com

Comment se traduit-il ?

Le SCoT définit les bénéfices et les limites de l'aménagement du territoire pour une cohérence territoriale.

Le PDU détermine les orientations de SCoT et sert jusqu'à la périodicité de 20 ans pour la planification et l'aménagement durable du territoire.

Les autorisations d'urbanisme délivrées dans les PDU et leur suivi sont adaptées au SCoT.

Où en sommes-nous ?

2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2025
Bilan du diagnostic général	élaboration du projet politique et temps de concertation	approbation du projet via la procédure administrative et la loi de finances

Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com - Mes idées et comment je participe à l'avenir du territoire

Extraits COMPACT – hivers 2020 et été 2025

Les communes membres de la COMPA ont également pu relayer les informations du SCoT, en particulier lors de l'annonce des réunions publiques.

Des réunions publiques pour dessiner l'avenir du Pays d'Ancenis

À vos agendas ! La Communauté de communes du Pays d'Ancenis organise quatre réunions publiques en mars et avril dans le cadre de la révision générale du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). De cette stratégie d'aménagement du territoire découle le cadre de vie de demain.



Quel avenir pour le Pays d'Ancenis ? C'est tout l'enjeu du SCoT. Il définit les grandes orientations et règles d'aménagement, à un horizon de 20 ans sur le territoire. Sa portée est large et touche au quotidien de chacun : accès de la population et des entreprises, production de logements, équipements et services, développement urbain, préservation des espaces (agricoles, naturels...) et des ressources...

Approuvé en 2014 par le conseil communautaire, sa révision a été engagée en 2019. Après la phase de diagnostic, la COMPA définit actuellement le projet d'aménagement. Le projet est présenté aux habitants lors de réunions organisées dans les quatre secteurs du Pays d'Ancenis :

- Secteur est : Mardi 21 mars 2023 à 20h à l'Espace Alexandre Gauthier à Loireauxence
- Secteur nord : Jeudi 23 mars 2023 à 20h à l'Espace Paul Guimard à Vallon-de-l'Endre
- Secteur centre : Lundi 3 avril 2023 à 20h à l'Espace Edouard Landrin à Ancenis-Saint-Géron
- Secteur ouest : Mardi 11 avril à 20h à l'Espace Culturel Le Préambule à Ligné

Vous pouvez dès lors et déjà faire part de vos éventuelles remarques à : sco@pays-ancenis.com ou sur le registre à l'accueil de la COMPA.

Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com > Nos actions > Aménagement du territoire > Schéma de Cohérence Territoriale

Vie Intercommunale

Le département de la Loire-Atlantique lance son premier budget participatif

Un budget participatif pour faire évoluer notre territoire

Il a été décidé de proposer deux voies pour financer ce budget participatif : une partie budget partagé (une partie, transférée au budget communal, sera utilisée pour financer les projets proposés par les citoyens).

Une partie d'argent sera consacrée aux projets initiés par le vote de la population. Toutes les séances sont ouvertes à tous.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera voté par les citoyens lors de la 3^e édition du SCoT.

Le budget participatif sera vot

Les communes ont également pu utiliser leurs propres voies de communication alternatives pour évoquer le SCoT.



A screenshot of a mobile application interface titled "Le Cellier". The header shows the location "Pays d'Ancenis". The main content area displays several news items: 1. "Odeurs d'essence sur le secteur des Thébaudières" (Published Friday, February 17) with a warning sign icon. 2. "La Cantine du TIPI est ouverte : bienvenue à vous !" (Published Thursday, February 16) with a photo of two people. 3. "Des réunions publiques pour dessiner l'avenir du Pays d'" (Published Thursday, February 16) with a map icon. 4. "Suivez l'actualité du Cellier Mauves FC !" (Published Thursday, February 16) with QR code icons. 5. "Acquisition d'un 3e défibrillateur au Cellier" (Published Saturday, February 11) with a photo of a defibrillator. At the bottom, there are navigation icons for "Services", "Journal", "Agenda", and "Découvrir".

Extrait panneau lumineux Teillé – mars 2023 / Extrait IntraMuros Le Cellier – mars 2023

4.1.3. Réseaux sociaux

Les différents réseaux sociaux de la COMPA et de ses communes membres ont également permis de diffuser largement les informations relatives au SCoT. Ce mode de diffusion permet de toucher un public plus large.

La liste des publications est présentée ci-après.



Posts Facebook – Novembre 2022

This is a screenshot of a Facebook post from the page "Comité de Communes du Pays d'Ancenis - COMPA". The post is titled "Intro" and discusses the SCoT process, mentioning the revision general, the role of the SCoT in defining territorial development, and the public consultation phase. It includes a link to the SCoT website: <https://swil.to/010W>. Below the text is a map of the Pays d'Ancenis area divided into four sectors: Nord, Ouest, Est, and Sud. On the left side of the post, there is a "Photos" section showing several small images related to the SCoT process.

This is a screenshot of a Facebook post from the page "Comité de Communes du Pays d'Ancenis - COMPA". The post is titled "SCOT #territoire #aménagement #avenir #paysancenis #développement #environnement #développementpubliclique". It provides details about the SCoT process, including dates and locations for public hearings. It also includes a map of the Pays d'Ancenis area with sectors labeled Nord, Ouest, Est, and Sud. At the bottom of the post, there are interaction buttons for "J'aime", "Commenter", "Répartir", and "Envoyer".

Posts Facebook et Linkedin COMPA – 14 mars 2023

Communauté de communes du Pays d'Ancenis
 2 009 abonnés
7 mois + 

Le mardi 17 décembre, Jean-Pierre Bellei, Président, ainsi que des élus et techniciens de la COMPA, se sont réunis autour d'un atelier sur le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Echanges et ateliers pratiques étaient au programme autour de thématiques environnementales :

- Bois et bocage
- Trame verte et bleue
- Cours d'eau et zones humides
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre et énergies renouvelables

Objectif : alimenter la rédaction du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), une pièce réglementaire essentielle du SCoT.

Plus d'infos sur le SCoT : <https://lnkd.in/eZqdySZK>




Communauté de communes du Pays d'Ancenis - COMPA
 Publié par Svello · 30 juillet · 

[Comment ça marche]  Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), qu'est-ce que c'est ?
Réponse en images 

Plus d'infos > <https://swll.to/dhoJL0c>



Posts Linkedin COMPA – 20 décembre 2024 et 30 juillet 2025

Par Marine COMPA • 25/08/2025

Communauté de communes du Pays d'Ancenis
 2 600 abonnés
2 sem. • Modifié 

[Aménagement du territoire]  Où en sommes-nous dans la révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ?

Pour connaître les grandes orientations et les objectifs du SCoT, rendez-vous aux réunions publiques en septembre :

- Secteur Ouest : mardi 9 septembre à 19h à l'Espace Culturel Le Préambule à Ligné,
- Secteur Est : mardi 16 septembre à 19h à l'Espace Alexandre Gautier à Loireauxence,
- Secteur Centre : mardi 23 septembre à 19h à l'Espace Edouard Landrain à Ancenis-Saint-Géréon,
- Secteur Nord : mardi 30 septembre à 19h à l'Espace Paul Guimard à Vallois-de-l'Endre.

Pour rappel, le SCoT définit les grandes orientations d'aménagement du Pays d'Ancenis à un horizon de 20 ans. Sa portée est large et touche au quotidien de chacun : accueil de la population ; production de logements ; développement des zones d'activités économiques ; préservation des espaces (agricoles, naturels...) et des ressources ; adaptation au changement climatique, prise en compte des risques...

Plus d'infos  <https://swll.to/TE3f4>



Par Vanessa COMPA • 30/05/2025

Communauté de communes du Pays d'Ancenis
 2 660 abonnés
3 mois + 

[SCoT]  Comment ça marche Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ?
Plus d'infos > <https://swll.to/hss08>

COMPACT 41 (2).pdf • 4 pages




19 1 republication

Posts Linkedin COMPA – 30 mai 2025 et 25 août 2025

Communauté de communes du Pays d'Ancenis - COMPA

Publié par  Sveïc | 3 septembre, 20:20 | 4

[Aménagement du territoire] Vous voulez en savoir plus sur les grandes orientations et objectifs du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) ? Rendez-vous aux réunions publiques les mardis :

- 9 septembre à 19h à l'Espace Culturel Le Préambule à Ligné pour le secteur ouest,
- 16 septembre à 19h à l'Espace Alexandre Gauthier à Loireauxence pour le secteur est,
- 23 septembre à 19h à l'Espace Edouard Landrin à Ancenis-Saint-Géron pour le secteur centre,
- 30 septembre à 19h à l'Espace Paul Guimard à Vallons-de-l'Endrée pour le secteur nord.

Pour rappel, le SCOT définit les grandes orientations d'aménagement du Pays d'Ancenis à un horizon de 20 ans. Il touche au quotidien de chacun : production de logements ; développement des zones d'activités économiques ; préservation des espaces (agricoles, naturels...) et des ressources...

Plus d'infos <https://swil.to/TE3f4F>



Communauté de communes du Pays d'Ancenis - COMPA

Publié par  Sveïc | 19 août, 13:11 | 4

[Aménagement du territoire] Où en sommes-nous dans la révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ?

Le conseil communautaire du 26 juin dernier a permis aux élus d'échanger autour des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), positionnant le Pays d'Ancenis comme un territoire rayonnant, équilibré et résilient.

■ Prochaine étape : présentation des grandes orientations et des objectifs du SCoT aux habitants lors de quatre réunions publiques en septembre.

Plus d'infos <https://swil.to/TE3f4F>



Voir les statistiques et les publicités

Booster la publication

18 personnes ont aimé · 18 partages

Comment ça marche ? | Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), qu'est-ce que c'est ? Réponse en images. ▶

Plus d'infos > <https://swil.to/dh0JL0c>

Comment ça marche ? | Comment ça marche ?



Posts Facebook COMPA – 30 juillet 2025, 19 août 2025 et 3 septembre 2025

Publications · A propos · Photos · Vidéos

Intro
Page officielle de la ville d'Ancenis-Saint-Géron

17 likes · 17 réactions · 18 publications

■ Page · Mairie · Place Maréchal Foch, Ancenis, France · 02 40 83 67 06 · marie@ancenis-saint-geron.fr · ancenis-saint-geron.fr · Actuellement ouvert · Évaluation : 4,6 (78 avis)

Photos · Toutes les photos



Community post by  Ville d'Ancenis-Saint-Géron · 30 juillet 2025 · 19:00

[Aménagement du territoire] Que venir pour le Pays d'Ancenis ? Comment concilier développement du territoire et préservation de l'environnement ? C'est tout... Voir plus

Commune LE PIN

Intro · Commune LE PIN

1 like · 1 réaction · 1 publication

■ Page · Organisme communautaire · 11, rue du Sapin, Le Pin, France · 02 40 97 02 54 · marielepin@orange.fr · lepin.fr · Fermé · Pas encore évalué (1 avis)

Photos · Toutes les photos



Community post by  Commune LE PIN · 19 août 2025 · 19:00

[Aménagement du territoire] Que venir pour le Pays d'Ancenis ? Comment concilier développement du territoire et préservation de l'environnement ? C'est tout... Voir plus

Posts Facebook Ancenis-Saint-Géron – 17 mars 2023 / Le Pin – 16 mars 2023

Commune de Loireauxence

Intro · Autres publications

192 like · 192 réactions · 1 publication

■ Page · Service public · 192, rue du maréchal Foch, Vannes, France · 02 40 98 35 02 · marie@loireauxence.fr · loireauxence.fr · Actuellement ouvert ·

Teillé

Autres publications

1 like · 1 réaction · 1 publication

■ Page · Actualités · Article sur la révision générale du SCoT – réunions publiques

Article sur la révision générale du SCoT – réunions publiques

Le réunion publique pour réviser l'avenir du Pays d'Ancenis. À nos agences, La Communauté de communes du Pays d'Ancenis organise quatre réunions publiques en mars et avril dans le cadre de la révision générale du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). De cette stratégie d'aménagement du territoire découle le cadre de vie de demain.

Secteur nord · Secteur ouest · Secteur sud · Secteur est

Posts Facebook Loireauxence et Teillé - mars 2023

Ville de Ligné · 8 septembre, 14:07 ·

#réunionpublique
[Aménagement du territoire]
Vous voulez en savoir plus sur les grandes orientations et objectifs du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) ?
Mais c'est quoi le SCOT ?!
Le SCOT définit les grandes orientations d'aménagement du Pays d'Ancenis à un horizon de 20 ans. Il touche au quotidien de chacun : production de logements ; développement des zones d'activités économiques ; préservation des espaces (agricoles, naturels...) et des ressources...
La Communauté de communes du Pays d'Ancenis - COMPA vous donne rendez-vous ce mardi :
9 septembre à 19h à l'Espace Culturel Le Préambule à Ligné pour le secteur ouest,
Et aussi :
le 16 septembre à 19h à l'Espace Alexandre Gautier à Loireauxence pour le secteur est,
le 23 septembre à 19h à l'Espace Edouard Landrain à Ancenis-Saint-Géron pour le secteur centre,
30 septembre à 19h à l'Espace Paul Guimard à Vallons-de-l'Erdre pour le secteur nord.
Plus d'infos <https://swll.to/TE3fF4>



Communauté de communes du Pays d'Ancenis - COMPA · Publié par Svello · 3 septembre, 20:20 ·

[Aménagement du territoire] Vous voulez en savoir plus sur les grandes orientations et objectifs du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) ? Rendez-vous aux réunion... En voir plus

1 partage

Oudon et moi · 4 septembre, 18:00 ·

Une réunion publique est organisée mardi 9 septembre à 19 h à Ligné, dans le cadre de la révision du Scot. Ce document définit les grandes orientations d'aménagement du pays d'Ancenis dans les 20 prochaines années.

Réunion organisée par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis - COMPA.



PAYS-ANCENIS.COM · Réunion publique révision du SCOT secteur ouest
Quelle stratégie d'aménagement pour l'avenir du territoire du Pays d'Ancenis ? C'est tout l'enj...
1

Posts Facebook Ligné et Oudon - 8 septembre et 4 septembre 2025

Commune de Vair-sur-Loire · 2 septembre ·

Réunion publique : Révision du SCOT
Quelle stratégie d'aménagement pour l'avenir du territoire du Pays d'Ancenis ? C'est tout l'enjeu du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).
Dans le cadre de sa révision générale, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis - COMPA organise une réunion publique :
Mardi 23 septembre 2025 à 19h
Espace Édouard Landrain à Ancenis-Saint-Géron
Les habitants et acteurs du territoire peuvent faire part de leurs éventuelles remarques sur le registre à l'accueil de la COMPA, aux horaires d'ouverture ou par courriel à : scot@pays-ancenis.com.
Plus d'infos : <https://www.pays-ancenis.com/.../reunion-publique...>



Vous et d'autres personnes

Vallons-de-l'Erdre · 24 septembre, 15:14 ·

[À vos agendas] Les événements et animations des jours à venir :
Atelier motricité par le RPE, le multi-accueil et la PMI
Collecte de papiers par l'APEL STE ANNE
Réunion publique révision du SCOT par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis - COMPA
À l'affiche au Cinéma Jeanne D'Arc Vallons-de-l'Erdre



Posts Facebook Vair-sur-Loire et Vallons-de-l'Erdre - 2 septembre et 24 septembre 2025

4.1.4. Articles de presse

Tout au long de la révision du SCpT, des articles de presse sont venus témoigner de l'avancée de la procédure, en particulier lors des réunions publiques pour les annoncer puis en faire le bilan.

Les différents articles sont regroupés ci-après.

Articles Infolocale et Maville - mars 2023

LIGNÉ Le Schéma de cohérence territoriale en question



Lors de la réunion publique du 11 avril, au Préambule à Ligné, Philippe Morel, Maurice Périn et Jean-Pierre Bellat ont représenté la Compa.

Photo Presse-Océan

Philippe Plantagenet, de l'entreprise Économie aménagement et urbanisme, entreprise spécialisée dans le développement territorial, a présenté au public les objectifs poursuivis par la révision du schéma de cohérence territoriale. Il s'agit d'affirmer le positionnement du Pays d'Ancenis dans le paysage régional, notamment sur les ambitions d'un pôle péri-métropolitain qui s'affirme dans le réseau ligérien : Saint-Nazaire, Nantes, Pays d'Ancenis, Angers. Pour cela, il est nécessaire d'actualiser l'armature urbaine avec le nouveau périmètre de la Compa se don-

ner les moyens d'accueillir de nouveaux habitants en adoptant une approche plus diversifiée dans la production de logements ; répondre aux besoins des entreprises ; conforter l'activité agricole en menant une étude plus approfondie sur les espaces agricoles et naturels, travailler sur la complémentarité des zones d'activités du territoire. Il s'agira d'y intégrer les impératifs environnementaux, l'évolution des modes de vie notamment la prise en compte de la mobilité et des déplacements... Des temps d'échanges avec le public ont alterné la présentation.

Articles Ouest-France et Presse-Océan - mars 2023

Ligné & ses environs

LIGNÉ. Quels sont les enjeux du nouveau SCOT ?

Après une présentation des premières réflexions sur le territoire à l'automne du précédentbourg, une seconde réunion publique a été proposée par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (Compa), mardi 11 avril au Préambule à Ligné pour éclairer le Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Ce document est l'outil stratégique qui va mettre en œuvre d'une planification stratégique du territoire. La révision générale a été engagée le 19 décembre 2019 pour notamment intégrer les dernières évolutions et les îngénieries, qui a fusionné avec Le Fraine-sur-Loire, et Freigné, deux communes qui a rejoint Vallons-de-l'Erdre.



De nombreux élus des communes de la Compa étaient présents lors de la réunion publique.

Après une présentation des premières réflexions sur le territoire à l'automne du précédentbourg, une seconde réunion publique a été proposée par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (Compa), mardi 11 avril au Préambule à Ligné pour éclairer le Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Ce document est l'outil stratégique qui va mettre en œuvre d'une planification stratégique du territoire. La révision générale a été engagée le 19 décembre 2019 pour notamment intégrer les dernières évolutions et les îngénieries, qui a fusionné avec Le Fraine-sur-Loire, et Freigné, deux communes qui a rejoint Vallons-de-l'Erdre.

Après une présentation des premières réflexions sur le territoire à l'automne du précédentbourg, une seconde réunion publique a été proposée par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (Compa), mardi 11 avril au Préambule à Ligné pour éclairer le Schéma de cohérence territoriale (SCOT). Ce document est l'outil stratégique qui va mettre en œuvre d'une planification stratégique du territoire. La révision générale a été engagée le 19 décembre 2019 pour notamment intégrer les dernières évolutions et les îngénieries, qui a fusionné avec Le Fraine-sur-Loire, et Freigné, deux communes qui a rejoint Vallons-de-l'Erdre.

Le secteur des entreprises, qui a été intégré par Philippe Murel, vice-président du secteur à la présidence du conseil de secteur du projet de l'entreprise Economie aménagement et urbanisme, entreprise spacio-

use dans le développement du territoire. Mme Marion, adjointe au maire de Ligné, qui était présente, a présenté au public les objectifs pour le territoire du SCOT : les 20 prochaines années, il sera nécessaire de faire face à de nombreux défis. Le SCOT est destiné à servir de cadre de référence pour

les différentes politiques sectorielles, notamment celles concernant la gestion et l'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'économie, etc. Par ailleurs, l'un des objectifs du SCOT est de donner les moyens d'accueillir de nouveaux habitants tout en assurant une approche plus diversifiée dans la production de logements. Mais il s'agit également, aux besoins des entreprises, à l'équilibre commercial entre les différents types d'entreprises, de moyens de conforter l'activité agricole, à intégrer les implications publiques, à prendre en compte l'évolution des modes de vie et des habitudes, mais aussi ou encore de certains risques comme les inondations.

LES CORRESPONDANTS

- Le Celler : Joëlle Karpouzi au 02 40 25 36 95 ou joelle.karpouzi@compa.fr
- Ligné, Mouzé : Isabelle Jarret au 06 72 49 72 59 ou isabelle.jarret@gmail.com
- Couffé : Cécile Lhomme au 06 88 35 12 85 ou cecile.lhomme@gmail.com

LIGNÉ. Fest'Ouailles dans les starting-blocks



LIGNÉ. Fest'Ouailles dans les starting-blocks

Loireauxence

Révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays d'Ancenis

Réunion publique. La Communauté de communes du Pays d'Ancenis organise 4 réunions publiques en mars et avril (par secteur). Quel avenir pour le Pays d'Ancenis ? C'est tout l'enjeu du SCoT. Il définit les grandes orientations et règles d'aménagement, à un horizon de 20 ans sur le territoire. 1^{re} date.

Mardi 21 mars, 20 h à 22 h, Espace Alexandre Gautier, Rue du patronage, Gratuit.

Articles Echo d'Ancenis – 20 avril 2023 et Ouest'France – Mars 2023

Information des élus du secteur	ancenis.com	pauses scolaires catholiques
Impôts à secteur	Révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays d'Ancenis	Bourses de Jeux, jeux de Bay (0-14 ans)
dans le secteur	Réunion publique. La Communauté de communes du Pays d'Ancenis organise 4 réunions publiques en mars et avril (par secteur). Quel avenir pour le Pays d'Ancenis ? C'est tout l'enjeu du SCoT. Il définit les grandes orientations et règles d'aménagement, à un horizon de 20 ans sur le territoire. 1 ^{re} date.	à mûrir, jeu de corde, serviette, jeu de plateau
sectorisé	Jeudi 23 mars, 20 h à 22 h, espace Paul Guilmard, boulevard Jules-Ferry. Gratuit. Contact : www.pays-ancenis.com	Samedi 26 mars de 10 h à 12 h, Bonne brosse à
secteur	Atelier cuisine et repas partagé (en partenariat avec les Restos du Coeur) à la Pause Solidarité	Cuisine. En partenariat avec les Restos du Coeur, il s'agit de se retrouver pour cuisi-

Révision générale du Schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays d'Ancenis

Réunion publique. La Communauté de communes du Pays d'Ancenis organise 4 réunions publiques en mars et avril (par secteur). Quel avenir pour le Pays d'Ancenis ? C'est tout l'enjeu du Scot. Il définit les grandes orientations et règles d'aménagement, à un horizon de 20 ans sur le territoire. 1^{re} date.

Lundi 3 avril, 20 h à 22 h, Espace Edouard-Landrain (Charbonnière), boulevard de Kirkham, Ancenis. Gratuit. Contact : www.pays-ancenis.com

Articles Ouest-France – 20 et 28 mars 2023

À l'agenda d'Ancenis et sa région

Annonces sur infocalo.fr

Contact : www.pays-ancenis.com/

Le Pin

Messe dominicale lîte de Saint Lambert. Messé, Paroisse Nouvelle-Alliance. L'église du Pin est placée sous le patronage de Sainte Anne de Mastricht. Après la destruction de l'église en 1794, une nouvelle est construite en 1827. Elle n'est trop petite, sera remplacée par l'église actuelle construite entre 1902 et 1905.

Dimanche 14 septembre, 10 h 30, Eglise. Contact : 02 40 97 80 29, nouvelle.alliance.hdc@gmail.com, [paroisselepin.fr/](http://paroisselepin.fr)

Mézanger

Inscriptions pour la Journée Noël avant Noël. Voyage. Inscription pour la sortie Noël avant Noël à la salle de Balay-sur-Anjou du vendredi 5 octobre à 18 h 30. Contact : 06 88 14 03 24, lesmariagesdeMenzanger@gmail.com

Oudon

Yoga astanga : cours d'essai gratuit. Relâchement, bien-être. L'association Chemin de yoga Oudon vous propose de pratiquer le yoga astanga avec Ingrid Godin-Liegue. A vous de choisir l'horaire qui vous convient le mieux.

Mercredi 17 septembre, 20 h à 21 h 30, jeudi 18 septembre, 12 h 30 à 13 h 30 et le 19 septembre, 16 h, à la salle Simmerard, 69, rue Alphonse-Petit. Entrée. Gratuit. Inscription avant le 16 septembre. Contact : 06 80 14 03 24, lescheminseyogaoudon@gmail.com

Vallons-de-l'Erdre

Messe dominicale Anticipée. Messé, Paroisse Nouvelle-Alliance. Samedi 13 septembre, 19 h église, Saint-Mars-la-Jaille. Contact : nouvelle.alliance.hdc@gmail.com, [paroissevdlfrance.fr/](http://paroissevdlfrance.fr)

s et sa région

Etude biblique et prières

Vie paroissiale.

Mercredi 3 septembre, 19 h, Église évangélique de Pentecôte, 615, boulevard Pierre-et-Marie-Curie, Ancenis. Contact : 02 40 83 07 56, <http://www.addancenis.com>.

tif d'aménagement du territoire lors d'une réunion publique dédiée.

Mardi 30 septembre, 19 h à 21 h, espace culturel Le Préambule. Gratuit. Contact : <https://www.pays-ancenis.com/>

Pannecé

Conseil municipal. Approbation du procès-verbal du 24 juin ; restaurant scolaire, tarifs 2025-2026 ; auberge du Donneau, travaux complémentaires, demande d'emprunt ; admission en non-valeur ; BP, décision modificative 2 ; Conseil départemental, autorisation de signature de la convention de gestion relative à l'aména-

Articles Ouest-France – 3 septembre et 9 septembre 2025

SCOT DU PAYS D'ANCENIS - SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

À l'agenda d'Ancenis et sa région

Annoncez sur infolocale.fr

Ancenis-Saint-Géron

Les quarts d'heure du patrimoine

Patrimoine. L'association PARI propose une série de visites guidées gratuites et courtes sur les lieux emblématiques d'Ancenis-Saint-Géron. Le public pourra rejoindre les guides sur le site de son choix. Ce programme sera proposé à l'identique le samedi et le dimanche. Sans inscription.

Samedi 20, dimanche 21 septembre. Gratuit. Contact : contact@pari-assoc.fr, <https://pari-assoc.fr/>

Réunion publique SCoT secteur centre

Réunion publique. Dans le cadre de la révision générale du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), la Communauté de communes du Pays d'Ancenis présentera les grandes orientations et les objec-

tifs d'aménagement du territoire lors d'une réunion publique dédiée.

Mardi 23 septembre, 19 h à 21 h, Espace Édouard Landrin. Gratuit. Contact : <https://www.pays-ancenis.com/>

Atelier d'écriture

Lecture, écriture. Vous aimez écrire, inventer des histoires ? Vous souhaitez découvrir les jeux d'écriture ? Vous aimeriez recevoir des retours d'autres personnes et des conseils personnalisés ? Alors nos ateliers d'écriture sont faits pour vous ! Débutants bienvenus.

Dimanche 28 septembre, dimanche 12 octobre, dimanche 16, dimanche 30 novembre, 15 h à 17 h. La boulangerie Mademoiselle, Espace 23, 783, boulevard de la Prairie, Ancenis. Payant. Contact : 06 03 69 45 22, cercledeescriture@gmail.com, <https://cercledeescriture.wordpress.com/>

Concours. Concours avec annonces organisées par le club de la Bonne humeur de Parneice. Génération mouvement le 27 septembre 2025, salle des Loisirs Parneice. Inscriptions à partir de 13 h.

Samedi 27 septembre, Salle des loisirs. Contact : 06 67 38 89 69.

Riaillé

Messe dominicale

Messe. Paroisse Nouvelle-Alliance. Dimanche 28 septembre, 10 h 30, église. Contact : <http://paroissensahde.fr/>

Vallons-de-l'Erdre

Ciné débat d'Arbre en Arbres

Ciné-débat. Ciné-débat "A 20 h au cinéma Jeanne d'Arc, projection d'"Il était une forêt" (78 min). Réalisé par Luc Jacquet, ce film est une immersion fascinante dans le monde des forêts. La projection sera suivie d'un débat sur la préservation de ce milieu vital.

Jeudi 25 septembre, Cinéma Jeanne d'Arc. Tarif : 5 €, réduit 5 €. Contact : 02 40 98 31 89, conseil-developpement@pays-ancenis.com.

Messe dominicale anticipée

Messe. Paroisse Nouvelle-Alliance. Samedi 27 septembre, 10 h 30, église, Saint-Sulpice-des-Landes. Contact : <http://paroissensahde.fr/>

Réunion publique SCoT secteur nord

Réunion publique. Dans le cadre de la révision générale du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), la Communauté de communes du Pays d'Ancenis présentera les grandes orientations et les objectifs d'aménagement du territoire lors d'une réunion publique dédiée.

Mardi 30 septembre, 19 h à 21 h, Espace Paul Guimard. Gratuit. Contact : <https://www.pays-ancenis.com/>

Articles Ouest-France – 16 septembre et 22 septembre 2025

Ligné. Quelle stratégie d'aménagement pour le Pays d'Ancenis ?

Presse-Océan

Publié le 24/07/2025 à 05h12

[Lire le journal](#)

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

[Facebook](#)

[BlueSky](#)

[Flipboard](#)

[LinkedIn](#)

Newsletter La Matinale

Chaque matin, l'actualité du jour sélectionnée par Ouest-France

[Voir e-mail](#) **OK**

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par Ouest-France pour renseigner la newsletter. En savoir plus

Quelle stratégie d'aménagement pour l'avenir du Pays d'Ancenis ? C'est tout l'enjeu du SCoT (Schéma de cohérence territoriale).

Dans le cadre de sa révision générale, la Compa (communauté de communes du Pays d'Ancenis) propose quatre réunions publiques : **secteur ouest** : mardi 9 septembre, à 19 h, à l'Espace Culturel Le Préambule à Ligné ; **secteur Est** : mardi 16 septembre, à 19 h, à l'Espace Alexandre-Gautier à Loireauxence ; **secteur centre** : mardi 23 septembre, à 19 h, à l'Espace Édouard-Landrin à Ancenis-Saint-Géron ; **secteur nord** : mardi 30 septembre, à 19 h, à l'Espace Paul Guimard, à Vallons-de-l'Erdre.

À un horizon de vingt ans, le SCoT définit les orientations d'aménagement du Pays d'Ancenis.

Sa portée touche au quotidien : accueil de la population, logements, développement des ZAC, préservation des espaces (agricoles, naturels...) et des ressources ; adaptation au changement climatique, prise en compte des risques...

Les habitants et acteurs du territoire peuvent faire part de leurs remarques à : scot@pays-ancenis.com ou sur le registre à l'accueil de la Compa, aux horaires d'ouverture.

PAYS D'ANCENIS

Révision générale du Scot : réunions publiques

Quelle stratégie d'aménagement pour l'avenir du Pays d'Ancenis ? C'est tout l'enjeu du Scot (schéma de cohérence territoriale). Dans le cadre de sa révision générale, la Compa propose quatre réunions publiques :

- secteur ouest : mardi 9 septembre à 19 h à l'espace culturel Le Préambule à Ligné ;

- secteur est : mardi 16 septembre à 19 h à l'espace Alexandre-Gautier à Loireauxence ;

- secteur centre : mardi 23 septembre à 19 h à l'espace Édouard-Landrin à Ancenis-Saint-Géron ;

- secteur nord : mardi 30 septembre à 19 h à l'espace Paul-Guimard à Vallons-de-l'Erdre.

À un horizon de vingt ans, le Scot définit les orientations d'aménagement du Pays d'Ancenis. Les habitants et acteurs du territoire peuvent faire part de leurs remarques à scot@pays-ancenis.com, ou sur le registre à l'accueil de la Compa, aux horaires d'ouverture.

Articles Presse-Océan – 24 juillet et 6 septembre 2025



Mardi 23 septembre 2025 de 19h00 à 21h00

Réunion publique SCOT secteur centre

Dans le cadre de la révision générale du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), la Communauté de communes du Pays d'Ancenis présentera les grandes orientations et les objectifs d'aménagement du territoire lors d'une réunion publique le mardi 23 septembre à 19 h à l'Espace Edouard Landrain à Ancenis-Saint-Géron.

Les habitants et acteurs du territoire peuvent faire part de leurs éventuelles remarques sur le registre à l'accueil de la Compa, aux horaires d'ouverture ou par courriel.

Plus d'informations sur <https://www.pays-ancenis.com/>

Vie quotidienne Réunion, assemblée Réunion publique

Gratuit

Espace Edouard Landrain
44150 Ancenis-Saint-Géron

Mardi 23 septembre 2025 : 19:00 - 21:00

2 h

French

Age du public : Adulte, Senior



Mardi 9 septembre 2025 de 19h00 à 21h00

Réunion publique SCOT secteur ouest

Dans le cadre de la révision générale du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), la Communauté de communes du Pays d'Ancenis présentera les grandes orientations et les objectifs d'aménagement pour le secteur ouest du territoire lors d'une réunion publique le mardi 9 septembre à 19 h à l'Espace Culturel Le Préambule à Ligné.

Les habitants et acteurs du territoire peuvent faire part de leurs éventuelles remarques sur le registre à l'accueil de la Compa, aux horaires d'ouverture ou par courriel.

Plus d'informations sur <https://www.pays-ancenis.com/>

Vie quotidienne Réunion, assemblée Réunion publique

Gratuit

Espace culturel Le Préambule
44850 Ligné

Mardi 9 septembre 2025 : 19:00 - 21:00

2 h

French

Age du public : Adulte, Senior

Articles InfoLocale – 4 septembre 2025



Mardi 16 septembre 2025 de 19h00 à 21h00

Réunion publique SCOT secteur est

Dans le cadre de la révision générale du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), la Communauté de communes du Pays d'Ancenis présentera les grandes orientations et les objectifs d'aménagement du territoire lors d'une réunion publique le mardi 16 septembre à 19 h à l'Espace Alexandre Gautier à Loireauxence.

Les habitants et acteurs du territoire peuvent faire part de leurs éventuelles remarques sur le registre à l'accueil de la Compa, aux horaires d'ouverture ou par courriel.

Plus d'informations sur <https://www.pays-ancenis.com/>

Vie quotidienne Réunion, assemblée Réunion publique

Gratuit

Espace Alexandre Gautier
44370 Loireauxence

Mardi 16 septembre 2025 : 19:00 - 21:00

2 h

French

Age du public : Adulte, Senior



Mardi 30 septembre 2025 de 19h00 à 21h00

Réunion publique SCOT secteur nord

Dans le cadre de la révision générale du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), la Communauté de communes du Pays d'Ancenis présentera les grandes orientations et les objectifs d'aménagement du territoire lors d'une réunion publique le mardi 30 septembre à 19 h à l'Espace Paul Guimard à Vallons-de-l'Erdre.

Les habitants et acteurs du territoire peuvent faire part de leurs éventuelles remarques sur le registre à l'accueil de la Compa, aux horaires d'ouverture ou par courriel.

Plus d'informations sur <https://www.pays-ancenis.com/>

Vie quotidienne Réunion, assemblée Réunion publique

Gratuit

Espace Paul Guimard
44540 Vallons-de-l'Erdre

Mardi 30 septembre 2025 : 19:00 - 21:00

2 h

French

Age du public : Adulte, Senior

Articles InfoLocale – 4 septembre 2025

4.2. Participation

4.2.1. Moyens de consultation et de participation

Pour compléter les modalités d'information précédemment citées, plusieurs supports ont été mis en place pour permettre à la population de formuler son avis, ses remarques et ses questions sur la procédure.

Pour cela, le SCoT de 2014 ainsi que le bilan du SCoT adopté en décembre 2019 ont été mis à disposition dès la prescription de la révision. Puis, l'**ensemble des pièces du SCoT révisé** ont au fur et à mesure été mises à disposition à l'accueil de la COMPA, accompagné d'un registre de concertation. Ces pièces étaient disponibles en libre-service **sur les jours et heures d'ouverture de la COMPA depuis la prescription de la révision du SCoT**.

Le registre d'observations a reçu une seule observation au cours de la procédure lors d'une réunion publique le 9 septembre 2025, et une personne est venue consulter les documents en novembre 2023 sans formuler de remarque écrite.

En parallèle, les documents étaient également en libre accès sur le site internet de la COMPA.

En parallèle, une adresse mail a été créée pour également recevoir les participations de la population, en particulier pour les personnes qui consultent les documents en ligne sur le site internet de la COMPA.

L'adresse mail a reçu deux observations lors de la procédure :

- le 16 septembre 2025, traitant de la fermeture d'une librairie dans le centre-ville d'Ancenis-Saint-Géron, et de l'opportunité de mettre en place une navette pour les communes limitrophes d'Ancenis-Saint-Géron ;
- le 20 novembre 2025, questionnant la manière dont le développement minier a été traité dans le SCoT.

4.2.2. Réunions publiques

Deux sessions de réunions publiques ont été organisées au cours de la procédure. Ces réunions ont permis de présenter au public le projet de SCoT à différents stades. Elles ont également été l'occasion de mettre à disposition du public les documents ainsi que le registre de concertation.

Enfin, une exposition a été conçue pour être mise à disposition du public au cours des réunions publiques. Cette exposition, via 10 kakémonos (6 pour la première phase de réunions publiques sur le PADD en mars-avril 2023, 4 pour la seconde phase en septembre 2025), a permis de sensibiliser le public sur la démarche ainsi que sur le contenu du SCoT révisé.

Les panneaux sont présentés ci-dessous.



1) Mars-Avril 2023

Une première séquence de réunions publiques a eu lieu au stade PADD en mars et avril 2023.

Plus de 140 personnes ont assisté aux 4 réunions publiques, avec des fréquentations contrastées selon les secteurs :

- Ouest : 62 personnes à Ligné
- Est : 15 personnes à Loireauxence
- Centre : 38 personnes à Ancenis-Saint-Géron
- Nord : 28 personnes à Vallons-de-l'Erdre

Le public était constitué d'élus (de la COMPA ou uniquement communaux), d'habitants et de représentants d'association.

Sujets abordés

Après une séquence introductory sur ce qu'est un SCoT (vidéo) et le cadre de la révision ponctuée d'un 1^{er} temps d'échanges, les principaux enjeux du territoire et ses spécificités ont été présentés avec un nouveau temps d'échanges.

Ensuite, ont été présentées les grandes orientations du PADD suivi d'un dernier temps d'échanges. Puis une diapositive de conclusion permettait de donner à voir les grandes étapes de la suite de la démarche.

Plusieurs interventions portent sur les limites de l'attractivité. Plusieurs participants ont fait état de la tension qui existe sur les logements et le foncier. Ils ont également exprimé leur préoccupation s'agissant du risque d'aggravation de cette tension si le territoire accueille plus d'entreprises et de salariés.

Thématisques abordées lors des séquences de questions/remarques :

Vacance en ZAE

Il existe peu de vacance au sein des bâtiments situés dans les ZAE et les aménagements sont réalisés dans une logique d'optimisation du foncier. Il est également précisé que les espaces en densification sont très largement sous maîtrise foncière privée. Aussi, la COMPA n'a pas la main sur ces espaces.

Localisation des ZAE et proximité par rapport à l'emploi

L'hyper concentration de l'emploi sur Ancenis suscite quelques questions à l'heure de la décarbonation. En effet, pour limiter les déplacements domicile-travail, il faudrait de l'emploi au plus près des habitants. Par ailleurs, la compatibilité entre développement des entreprises et ZAN interroge, les entreprises ont besoin de place pour se développer. Des efforts peuvent être réalisés sur l'habitat même si cela pourra générer des conflits de voisinage mais sur le développement économique, ce sera plus compliqué.

Il est répondu que la concentration sur Ancenis s'explique par la sortie d'autoroute et qu'il ne sera pas possible de faire des ZAE partout. En conséquence, il faut peut-être revoir la répartition territoriale en enlevant des zones à certains endroits et en remettre à d'autres, notamment quand il y a des zones humides.

Changement de destination des bâtiments agricoles

Plusieurs interventions portaient sur le sujet du changement de destination des bâtiments agricoles.

Il a été indiqué qu'il ne s'agissait pas d'un sujet SCoT, mais d'un sujet qui relève des PLU qui doivent identifier le potentiel de changement de destination de ces bâtiments.

Potentiel des bâtiments agricoles désaffectés

Plusieurs interventions portaient sur le sujet du potentiel que pourrait offrir notamment pour des artisans les bâtiments agricoles qui n'ont plus d'usage agricole.

Densification habitat

Plusieurs interventions soulignaient l'importance du développement économique pour offrir des emplois mais aussi qu'il fallait aussi répondre aux besoins de logements. Répondre à l'ensemble des besoins avec une enveloppe foncière plus contrainte implique de faire évoluer les manières de faire.

Il convient notamment de travailler sur les besoins en revitalisation. Il convient également de réfléchir sur les potentialités dans les dents creuses, les friches et verticaliser davantage en adaptant le nombre de niveaux à la typologie des communes, le territoire du Pays d'Ancenis étant très différent de la métropole nantaise.

Par ailleurs, l'habitat léger peut constituer une piste à explorer en diffus en veillant toutefois à ne pas créer une concurrence avec l'agriculture.

La décarbonation de la mobilité implique également une plus grande densité de l'habitat. Les habitants vont donc être aussi mis à contribution particulièrement au travers du changement des comportements. La densité de l'habitat permet de concentrer les services et donc de faciliter leur accès au plus grand nombre. La densification de l'habitat se fait déjà dans les opérations en cours ou en projet.

Les élus ont insisté sur la sensibilité de ce sujet et la nécessité de faire de la pédagogie pour faire évoluer le regard des habitants.

Développement du commerce

Une intervention portait sur le développement des zones commerciales alors que les commerces de centres bourgs disparaissent. Le participant demandait ce que les élus prévoyaient pour répondre à cette problématique.

Il a été répondu qu'il n'était pas prévu d'étendre l'Espace 23 qui est aujourd'hui à son maximum. Il contribue au rayonnement du Pays d'Ancenis compte tenu de sa zone de chalandise mais aujourd'hui, les habitudes de consommation changent notamment avec le développement du commerce en ligne.

Aussi, le SCoT ne prévoira pas le développement de zones commerciales. Il faudra également travailler sur la mutation des espaces commerciaux.

Objectifs par commune

Des participants ont insisté sur la nécessité de faire de la pédagogie pour favoriser l'acceptabilité par les citoyens d'une plus grande densité des opérations d'habitat.

Concernant la répartition entre développement économique et habitat ainsi que les **objectifs de production de logements, d'enveloppe foncière et de densité à la commune**, des élus ont demandé ce qui était prévu.

Il a été répondu que c'était le DOO (document d'orientation et d'objectifs) qui correspond à la phase 3 du SCoT qui préciserait ces éléments.

ENr notamment développement de l'éolien

Plusieurs interventions ont porté sur les projets éoliens et mis en exergue des difficultés **en terme d'acceptabilité sociale (notamment pour les riverains) et d'association des élus** qui « découvrent » des projets qui leur sont imposés par les développeurs. Pour certains acteurs, la concentration des infrastructures peut constituer un axe à privilégier. La **pédagogie apparaît également nécessaire pour favoriser l'acceptabilité des projets par les citoyens qui s'inquiètent des impacts visuels ou des incidences potentielles sur la santé**.

Il leur a été précisé que le sujet du déploiement des énergies renouvelables serait travaillé **dans le cadre d'une démarche globale par l'élaboration du schéma directeur des énergies renouvelables** que la COMPA va lancer. Ce schéma permettrait **d'avoir une vision claire et précise au-delà du territoire avec une analyse coûts / bénéfices**.

Mais au-delà de la production d'ENr, il est nécessaire de réduire la consommation d'énergie notamment en améliorant la performance énergétique des bâtiments existants et prévoir un bon niveau de performance dans les nouveaux bâtiments.

S'agissant des flux équivalents domicile-travail, un citoyen a demandé pourquoi les volumes entrants étaient équivalents aux volumes sortants ?

Il a été répondu que le territoire était **moins pourvu en emplois tertiaires et qu'il s'agissait aussi d'un choix de mode de vie ; certains préfèrent la ville à la campagne et d'autre habiter dans une grande ville**

Mobilité à 15- 20 ans : comment le SCOT se saisit-il de cette problématique ?

Il a été indiqué que :

- La COMPA avait pris la compétence mobilité mais que sa portée était limitée car la Région a la compétence pour de nombreux services de transport ;
- Une démarche de Plan de Mobilité Simplifié (PMS) était actuellement en cours par la COMPA pour développer une mobilité adaptée aux problématiques du territoire qui est, globalement, plutôt bien desservi par le réseau ferré et le réseau routier ;
- Le problème restait les liaisons traversantes, **qu'il y avait des manques mais ce n'était pas simple à mettre en place**. Des choses intéressantes pourraient être mises en place mais à des coûts importants. Le réseau solidaire serait aussi à développer. Une navette vers les entreprises du nord avait été mise en place il y a une dizaine d'années mais elle n'avait pas été très utilisée.

Mobilité douce pour les déplacements du quotidien

Un habitant qui habite à Vair sur Loire et travaille à Nantes a demandé si des pistes cyclables étaient prévues entre Vair-sur-Loire et Ancenis-Saint-Géréon.

Il lui a été répondu que la COMPA avait pris il y a peu la compétence mobilité et **qu'actuellement, deux documents stratégiques étaient en cours : le schéma directeur des modalités actives (SDMA) et le plan de mobilité simplifiée (PMS)**.

S'agissant du périmètre d'intervention de la COMPA, il a été précisé que les aménagements entre les communes étaient de la compétence de la COMPA. A l'inverse, les aménagements intra communes relevaient de la compétence des communes. Les actions porteront sur les infrastructures mais aussi sur les changements de pratiques. L'objectif est de passer du système voiture au système vélo.

La COMPA adopte une approche au-delà de son périmètre administratif, à l'échelle du bassin de mobilité/ vie, notamment en raison de l'importance des flux routiers quotidiens en provenance des Mauges.

Politique de l'eau :

- Un représentant d'association a demandé quelle était la politique de l'eau de la COMPA. Il a cité le cas à Maumusson d'un plan d'eau sur un cours d'eau qui date d'il y a 50 ans qui fait obstacle à la continuité écologique mais est très ancien.

Il a été répondu que la continuité écologique était restaurée quand cela était possible, que le cadre national s'imposait, que le SCoT ne pourrait pas permettre plus. La discussion est en cours et rien n'est fermé mais il est précisé que c'est compliqué et que la priorité réside dans la restauration de la continuité écologique

- Un habitant a demandé si des réserves colinaires étaient prévues sur le Pays d'Ancenis. Il lui est répondu, qu'à la connaissance de la COMPA, il n'y a pas projets de « méga bassines » sur la COMPA, notamment car il n'y a pas de nappes souterraines pour alimenter les bassines et que les seuls pompages puisent dans la Loire.

Haies :

Plusieurs intervenants ont déploré la destruction des haies et ses effets sur le paysage. Il a été répondu que ce n'était pas le SCoT en tant que tel qui allait protéger les haies, c'est le PLU qui devait les classer et si ce n'était pas classé, il n'y avait pas de procédure possible. Donc, la protection relève davantage de l'échelon communal.

Gestion des eaux pluviales

Une intervention portait sur la nécessité d'intégrer la problématique de la gestion des eaux de pluie dans les futurs lotissements.

2) Septembre 2025

Une 2^{ème} séquence de réunions publiques a eu lieu sur le DOO en septembre 2025. Plus de 150 personnes ont assisté aux 4 réunions publiques, avec des fréquentations contrastées selon les secteurs :

- Ouest : 59 personnes à Ligné
- Est : 25 personnes à Loireauxence
- Centre : 36 personnes à Ancenis-Saint-Géron
- Nord : 37 personnes à Vallons-de-l'Erdre

Nombre de participants équivalent aux réunions publiques relatives au PADD organisées en mars-avril 2023.

Le public était constitué d'élus (de la COMPA ou uniquement communaux), d'habitants et représentants d'association.

Sujets abordés

Après une présentation rapide du contexte, des enjeux et des axes du PADD ont été présentés les différents volets du DOO (habitat, développement économique, foncier, environnement).

La présentation était ponctuée par deux temps d'échanges : l'un après les volets résidentiel et développement économique et l'autre après la séquence sur le volet environnement du DOO.

Thématiques abordées lors des séquences de questions/remarques :

Besoins pour le développement des artisans

Plusieurs interventions ont porté sur la nécessité d'offrir des solutions aux artisans qui souhaitent se développer localement, en zone agricole dans des bâtiments n'ayant plus d'usage agricole ou bien via de nouvelles zones artisanales. Développer le maillage de l'emploi en proximité des habitants est considéré comme une nécessité pour limiter les déplacements.

Il a été rappelé le contexte ZAN qui empêche de permettre de nouvelles zones artisanales partout, les exceptions ne se feront qu'à certains endroits et de manière limitée.

Mais une réflexion est en cours avec la chambre d'agriculture pour envisager la remobilisation de ces bâtiments désaffectés pour les agriculteurs.

Bâtiments sans usage en zone agricole

Plusieurs remarques ont évoqué l'évolution future des bâtiments agricoles aujourd'hui sans usage, qui pourraient être affectés à de l'habitat ou à de l'artisanat. Il a été rappelé que les bâtiments pouvant changer de destination seront à définir précisément dans chaque PLU. Un certain nombre de critères sont toutefois à respecter, et les projets de changement de destination sont soumis à l'avis de la CDPENAF.

Conciliation des objectifs contradictoires en 1^{ère} approche

Il a été souligné la difficile mise en adéquation de la volonté d'accueillir des habitants et des entreprises avec les objectifs de sobriété foncière et l'application d'une densité acceptable, la gestion des eaux à la parcelle, la création d'ilots de fraicheur.

En réponse, il a été rappelé que tous les objectifs chiffrés fixés dans le SCoT sont liés les uns aux autres en lien avec la projection démographique et donc le nombre de logements à produire ainsi que les obligations réglementaires liées au foncier. Par ailleurs, au-delà des objectifs chiffrés des orientations qualitatives sont fixées pour notamment permettre la préservation du cadre de vie.

Densité

Sur la densité, il a été nécessaire de préciser l'application des objectifs communaux via les PLU qui peuvent fixer des densités différentes entre chaque opération, tant que la densité moyenne est atteinte.

Logements aidés

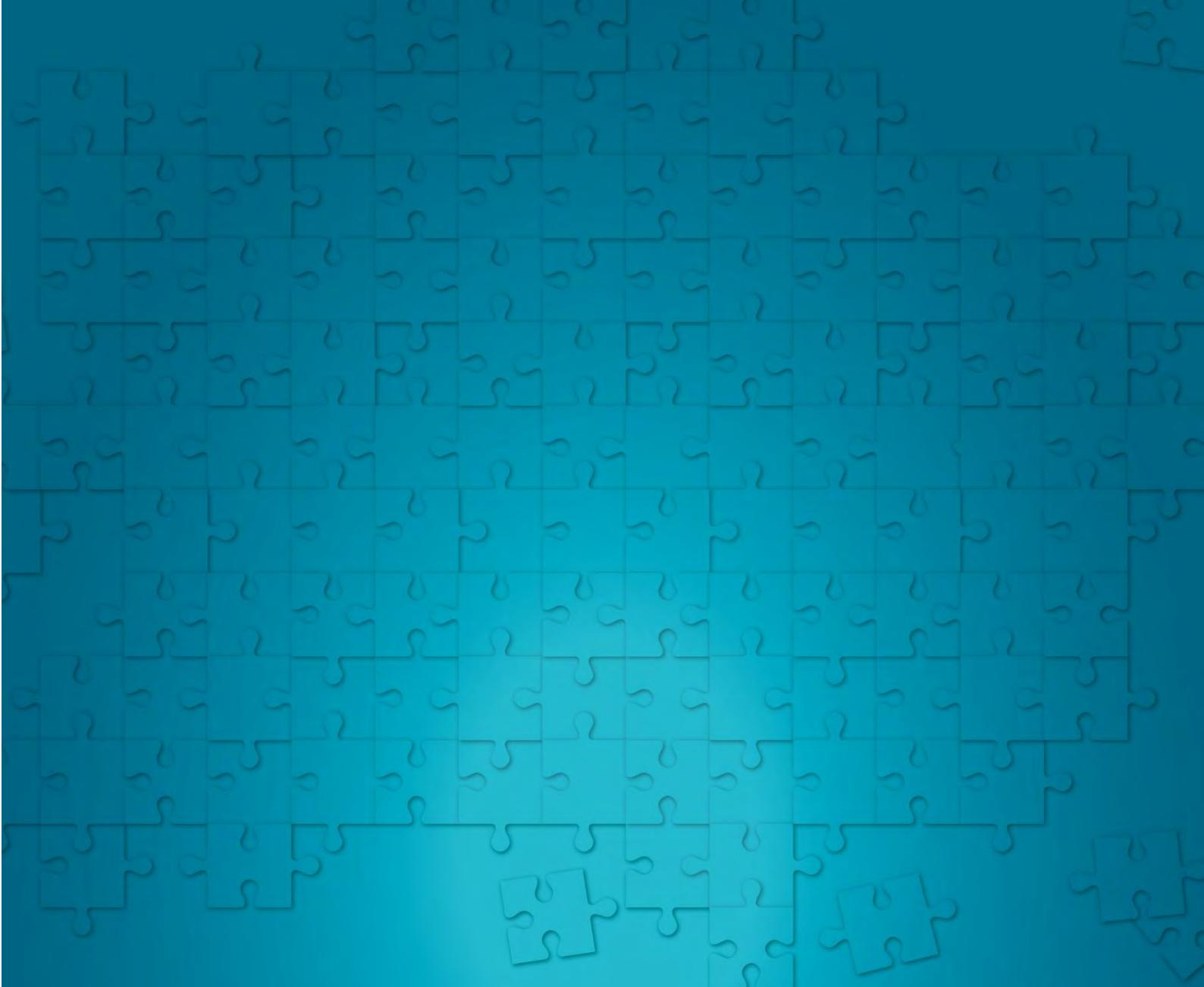
L'objectif de 15 à 20% de logements aidés dans le SCoT a été questionné sur son application dans les projets. Il a été rappelé le PLH 2023-2029 qui fixe des actions sur toute la COMPA et des dispositifs financiers pour accompagner les porteurs de projets.

Haires

Ce sujet est revenu au cours des 4 réunions. La protection des haies est un enjeu pour beaucoup de citoyens qui se questionnent sur les modalités de protection efficace et de contrôle du respect des règles, les sanctions prévues pour les personnes ne les respectant pas, etc. Conscients des vertus de ces haies sur différents aspects (paysage, biodiversité, inondation...), **plusieurs personnes ont demandé comment encourager la plantation de haies en plus de la protection des haies existantes.**

Sujets divers

Des remarques ont porté sur divers sujets locaux que le SCoT ne traite pas directement malgré son caractère transversal : **qualité de l'eau des plans d'eaux, projets de forage et de transport de CO2, etc.**



Avec le soutien financier de l'Etat et
de la Région des Pays de la Loire



Communauté de communes du Pays d'Ancenis
Centre administratif les Ursulines
44150 ANCENIS-SAINT-GEREON

pays-ancenis.com



REÇU EN PREFECTURE

le 18/12/2025

Application agréée E-legalite.com

21_DA-044-244400552-20251211-118C2025121